Force Ouvrière

AXA France

Juin 2007

INTÉRESSEMENT : 65 % d'entre nous ne l'épargnaient pas mais le consommaient immédiatement !

Nous voulons le versement immédiat d'un mois de salaire !
SIGNEZ LA PÉTITION !

Depuis toujours notre organisation lutte pour l'obtention de véritables salaires qui évoluent et maintiennent le pouvoir d'achat des salariés par des augmentations générales.

À chaque négociation nous avons attiré l'attention et combattu la mise œuvre de rémunérations variables et aléatoires ; notamment parce que dans un système de rémunération globalisé, elles se substituent au salaire fixe mettant ainsi en danger le pouvoir d'achat des salariés.

L'absence d'intéressement en 2007 en est l'élément révélateur. Avec des augmentations générales de l'ordre de 1 à 1,3 % par an, depuis quelques années déjà le pouvoir d'achat des salariés est maintenu sous perfusion avec de la PPE, du CRV et un peu d'intéressement. Alors, quand l'un de ces éléments disparaît c'est tout le manque à gagner par le salaire fixe qui remonte à la surface et nous met en difficulté financière.

Aujourd'hui, c'est l'intéressement, demain ce pourrait être la PPE et le CRV, qui comme l'intéressement, résultent d'accords négociés et signés entre employeurs et organisations syndicales.

Ce n'est pas Force Ouvrière qui le dit c'est la CFDT dans sa Gazette N°22 – Spécial Participation / Intéressement de mai 2007. ***« Les signataires de l'accord (CFDT, CFTC, CGC, CGT, UDPA) ont volontairement plafonné à 10 % de la masse salariale brute annuelle la conjugaison intéressement / participation pour ne pas obérer le budget salarial classique ».***

En d'autres termes cela ne veut-il pas dire que les signataires de l'accord ont décidé de cogérer l'entreprise avec la direction générale, en privilégiant les bénéfices au détriment du pouvoir d'achat des salariés ?

Ne pouvons nous pas, sans polémique mais légitimement, nous poser la question : Est-ce vraiment le rôle d'une organisation syndicale ?

Est-ce pour ce donner bonne conscience ou toujours avec le même souci d'une saine cogestion qu'ils nous proposent d'emprunter à taux zéro, 1000 € remboursable dans 11 mois au plus tard ? Sans parler du prêt bancaire sur 5 ans avec intérêts !

Qu'en sera-t-il en 2008 ? Dans 11 mois il faudra emprunter 2000 €, 1000 € pour rembourser l'emprunt 2007 et 1000 € au titre de l'intéressement sur 2007 et ainsi de suite. Un marché de dupes qui s'attaque aux salariés les plus démunis. À quand les surendettés du travail ?

Comment peut-on faire preuve d'autant de cynisme ?

C'est pourquoi, nous avons décidé avec les salariés qui ont participé à notre réunion d'information du 29 mai 2007 :

- d'adresser un courrier à Monsieur PIERSON (voir au verso) ;
- de proposer à la signature de l'ensemble des salariés d'AXA France une pétition que nous ferons circuler dès cette semaine pour faire aboutir leurs revendications :

- **LE VERSEMENT IMMEDIAT ET SANS CONDITION D'UN MOIS DE SALAIRE SUPPLEMENTAIRE,**
- **L'OUVERTURE D'UNE NOUVELLE NEGOCIATION SUR LES SALAIRES POUR LE MAINTIEN DU POUVOIR D'ACHAT.**

F.O. SECTIONS GROUPE AXA

Paris le 4 juin 2007

Monsieur PIERSON
Président AXA France
Les Terrasses de l'Arche
92727 NANTERRE Cedex

Monsieur le Président,

L'émotion et la colère exprimées par les salariés à l'annonce qu'il n'y aura pas d'intéressement versé en 2007 sur les résultats de l'exercice 2006 sont palpables.

L'absence d'intéressement versé en 2007 est un élément révélateur de la perte de pouvoir d'achat accumulée ces dernières années par les salariés d'AXA France. En effet votre politique de rémunération globale que notre Organisation Syndicale a toujours dénoncée et combattue montre aujourd'hui clairement ses limites.

En substituant aux salaires fixes et aux augmentations générales de salaire, des éléments de rémunération variable et aléatoire que sont l'intéressement, la PPE et autres CRV vous avez mis sous perfusion le pouvoir d'achat des salariés.

Au-delà de la position de notre Organisation Syndicale sur l'épargne salariale en général et sur l'intéressement en particulier, l'effet désastreux du mécanisme prévu à l'accord triennal d'intéressement aura donc révélé dès sa première année d'application et d'une manière criante que la diminution ou la suppression de ces rémunérations variables met immédiatement en grande difficulté financière les salariés d'AXA France notamment les plus démunis.

Quant aux propositions que vous venez de faire, propositions qui consistent pour les salariés, soit à devoir réclamer une avance sur salaire de 1000 € remboursable dans 11 mois au plus tard, soit d'emprunter auprès d'AXA Banque, ne constituent en rien une compensation du préjudice subit par les salariés du fait de l'absence d'intéressement.

Bien au contraire, non seulement les salariés ne perçoivent pas la juste rétribution de leur travail, mais pire ils deviennent débiteurs de leur employeur. C'est d'une certaine façon l'introduction du salaire à crédit, l'application du principe de la double peine en quelque sorte.

Aujourd'hui, l'urgence pour les salariés, c'est la compensation immédiate de l'intéressement et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu, comme la juste rétribution d'un travail qui a permis à AXA de réaliser encore en 2006 des résultats sans précédent.

Nous vous demandons de donner satisfaction aux revendications qui répondent aux besoins des salariés d'AXA France, telles qu'ils nous les ont exprimées par :

- Le paiement immédiat et sans condition d'un mois de salaire avec un minimum de 1 500 €.
- L'ouverture d'une nouvelle négociation sur les salaires pour le maintien du pouvoir d'achat.

Dans l'attente de la suite que vous allez donner à la demande des salariés d'AXA France,

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Coordinateur Syndical National

Ph GENSSE

-F.O sections AXA les Terrasses de l'arche 92727 NANTERRE
Tél. : 01.47 74 13 95. - Fax 01.47 74.48 33.